

ET SI ON FERMAIT L'UN DES DEUX AÉROPORTS ? COMMENT PROPOSER UN PROJET DE TERRITOIRE COMMUN AU TRIANGLE PAU-TARBES-LOURDES ?

prospective, jeu d'échelle, reconversion, mobilités, rivalité, coopération, aéroport Pau-Pyrénées, aéroport Tarbes-Lourdes

Depuis le COVID qui avait laissé entrevoir sa fin, le trafic aérien ne s'est jamais aussi bien porté. Il pourrait même atteindre les huit milliards de passagers en 2043¹.

Mais alors, pourquoi s'intéresser à la fermeture d'un aéroport ?

Dès 2001², un rapport du Sénat constatait un développement inégal entre les grands aéroports régionaux à portée mondiale et les aéroports intermédiaires, dont le trafic est moindre, en perte de vitesse. Ce constat a été réitéré en juin 2023 par la Cour des Comptes dans son rapport *Le maillage aéroportuaire français*³. En effet, en 2019, la France métropolitaine comptait 73 aéroports destinés à l'aviation commerciale. Elle est par conséquent le pays européen ayant le plus d'aéroports par habitants et par km². Cependant, la Cour des Comptes note que les aéroports les plus fragiles sont ceux ayant moins de 700 000 passagers par an. Sur les 41 aéroports intermédiaires métropolitains, cela concerne 29 plateformes.

Le maillage aéroportuaire français se distingue donc par sa fragilité structurelle. Sa forte densité commence à être remise en question.

Le cas des aéroports Pau-Pyrénées et Tarbes-Lourdes illustre parfaitement cette situation puisqu'ils sont seulement distants d'environ 50 kilomètres et 35 minutes en voiture. Dans les années 1970, un projet de plateforme aéroportuaire commune aux deux villes n'a jamais vu le jour du fait de leur rivalité politique, culturelle et économique⁴. Pendant un temps, les aéroports n'étaient pas vraiment en concurrence directe car Pau s'est davantage tourné vers les vols d'affaires tandis que Tarbes s'est porté sur le tourisme avec notamment l'accueil des pèlerins de Lourdes. Depuis que les vols d'affaires ont moins bonne presse, Pau décline. Point de tension majeur, la ligne Tarbes-Orly profite d'une OSP (obligation de service publique) permettant à l'aéroport bigourdan de se maintenir à flot. A l'inverse, la ligne Pau-Orly sera prochainement clôturée par Transavia, menaçant ainsi la préfecture des Pyrénées-Atlantiques d'éloignement par rapport à la capitale⁵.

La situation est plus que tendue entre ces deux villes, au point que l'Etat a demandé à l'IGEDD⁶ (l'inspection générale de l'environnement et du développement durable) un rapport (aujourd'hui en cours d'élaboration) sur le devenir des deux aéroports. Sur fond d'accusation de concurrence déloyale, c'est finalement la fierté et l'enclavement d'un territoire qui est en jeu car avoir un aéroport signifie prospérité, autonomie et proximité avec Paris.

Si, à l'heure actuelle, ni Pau ni Tarbes ne veulent fermer leur aéroport, la lecture de la presse et du rapport de la Cour des Comptes semblent, à l'inverse, prévoir l'arrêt des

activités aéronautiques sur l'une des deux structures. Cependant, les quelques aéroports qui ont déjà fermé sur le territoire national comme Dinard et Quimper montrent à quel point le *recyclage* de ces infrastructures est une question délicate à laquelle personne ne sait encore vraiment répondre. Installés le long d'axes routiers au milieu de cultures céréalières, à une dizaine de kilomètres des centres urbains, Pau et Tarbes ne feront pas exception à la règle. Cet éloignement représente en effet un défi pour reconvertir ces îlots d'aménagement fonctionnaliste et utilitaire en fragment de territoire. De plus, ne pas préparer la fermeture d'une des infrastructures risque d'entraîner l'isolement et le déclin économique d'une des deux villes. C'est pour cela que je souhaite me positionner sur ce sujet car il y a un enjeu important pour l'attractivité du territoire.

J'ai l'intuition que le triangle Pau-Tarbes-Lourdes a tout intérêt à être étudié comme un tout et dépasser les frontières Béarn-Bigorre, Pyrénées-Atlantiques - Hautes-Pyrénées. Dans les années 1990, Pau, Tarbes et Lourdes avaient déjà envisagé une politique d'aménagement de réseau de villes avec la DATAR⁷. Le projet est tombé dans l'oubli mais pourrait peut-être constituer une piste à exploiter. Situé dans la région naturelle des Pays de l'Adour sur le plateau du Ger, vaste plaine agricole aux contreforts des Pyrénées aisément traversable, le triangle Pau-Tarbes-Lourdes pourrait bien avoir l'ambition d'être un pôle métropolitain car il constituerait alors l'un des trente premiers pôles urbains français par le nombre d'habitants.

Au travers ce projet, j'aimerais interroger le devenir d'un territoire au travers de ses infrastructures et explorer le rôle du paysage dans l'émergence d'une nouvelle composition territoriale. Je souhaite adopter une démarche prospective et utiliser différents jeux d'échelle pour comprendre l'influence de la fermeture de tel ou tel aéroport sur le triangle Pau-Tarbes-Lourdes, notamment en termes de mobilité et d'activités économiques. J'aimerais également comprendre dans quelle mesure un paysagiste peut réinventer en partie les mobilités et proposer un projet de renouvellement urbain et économique sur ce territoire particulièrement sujet à l'enclavement.

1. Trouillot, O. (2024, 19 juillet). D'ici à 2043, le trafic aérien devrait doubler au niveau mondial *leMessager*. <https://www.lemessager.fr/649320507/article/2024-07-19/d-ici-2043-le-traffic-aerien-devrait-doubler-au-niveau-mondial#:~:text=Selon%20l'Association%20internationale%20du,dernière%20année%20pré%20Covid>).

2. François-Poncet, J., Le Grand, J-F., (2001). *Rapport d'information [...] sur l'avenir des dessertes aériennes régionales, ainsi que sur le fonctionnement du fonds d'investissement des aéroports et du transport aérien (FIATA)*. <https://www.senat.fr/rap/r00-327/r00-3271.pdf>

3. Cour des Comptes, (2023). *Le maillage aéroportuaire français*, p.11-17-105-106-107. <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2023-10/20230615-maillage-aeroportuaire-francais.pdf>

4. Cour régionale des Comptes de Nouvelle Aquitaine (2017), *Syndicat mixte de l'aéroport Pau-Pyrénées*, p.54. <https://www.ccomptes.fr/sites/default/files/2023-10/NAR2023-006.pdf>

5. Seurin, T. (2024, 28 août), Aéroport de Pau. Transavia va suspendre la liaison Pau-Orly : « scandaleux » et « inacceptable » pour François Bayrou *Sud Ouest*. <https://www.sudouest.fr/economie/transports/aeroport-de-pau-transavia-va-suspendre-la-liaison-pau-orly-scandaleux-et-inacceptable-pour-francois-bayrou-21156594.php>

6. G.C. (2024, 22 mai). Aéroports de Pau et de Tarbes : l'Etat s'en mêle à son tour ! *La République des Pyrénées*. <https://www.larepubliquedespyrenees.fr>

7. Tesson, F. (1996). *Les réseaux de villes en France : Recherche sur le rapport de l'élu local à l'espace*, p.129. <https://ftesson1.perso.univ-pau.fr/tesson/images/TheseTesson.pdf>